



Ce marier après avoir un OQTF

Par **Nhora**, le **28/04/2016** à **00:59**

Voilà mon histoire:

Je suis fiancée à un algérien entré en France irrégulièrement. Après une demande de titre de séjour refusé il a eu un OQTF (depuis la fin 2015) et après un recours refusé, nous allons nous marier dans 2 mois. J'ai plein de questions. Qu'es ce qu'il va se passer après le mariage ?

Par **amajuris**, le **28/04/2016** à **09:43**

bonjour,

si vous vivez dans son pays, il n'y aura pas de problème.

comme les mariages gris existent, êtes-vous sur que ce mariage n'a pour but unique d'obtenir un titre de séjour en frnce ?

le maire est-il d'accord pour vous marier sans enquête préalable ?

salutations

Par **Nhora**, le **28/04/2016** à **18:11**

Bonjour,

Je publie pour avoir des réponses à mes questions et non une leçon de morale ou je ne sais quoi. Tout à été fait dans les règles et je sais ce que je fais.

Les personnes déplacé s'aptenir, merci.